



Hospice général

Hospice général
Direction générale
Service communication
Cours de Rive 12
Case postale 336
1211 Genève 3

Communiqué de presse

Genève, le 10 septembre 2021

L'Hospice général remporte le 3^e Prix du Cercle Suisse des Administratrices 2021

L'Hospice général est sorti 3^e au Prix du Cercle Suisse des Administratrices (CSDA) qui récompense les entreprises dont le Conseil d'administration compte au minimum 25% de femmes et qui adoptent une politique en faveur de leur représentation dans les postes de cadres et dirigeants. La cérémonie s'est déroulée au Beau-Rivage Palace à Lausanne, le 6 septembre 2021.

Cette année, le 3^e prix a été remis à Mme Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration de l'Hospice général. Avec 6 femmes sur 15 membres de son conseil d'administration, l'Hospice général se classe derrière Helvetia Assurances dont le conseil d'administration passe cette année de 1 à 3 femmes sur 10 membres et la Banque Cantonale du Jura, qui compte 3 femmes sur 7 membres.

Au-delà du conseil d'administration, qui est dirigé pour la première fois par une présidente, ce prix récompense l'ensemble de la politique salariale, de recrutement et de promotion de notre institution. Au fil des ans, les femmes sont en effet de plus en plus représentées dans des fonctions de management (cadres de proximité et fonctions dirigeantes) ; elles sont majoritaires depuis 2018 (59% en 2020).

L'Hospice général s'attache à écarter toute forme de discrimination entre les sexes mais également entre les âges : l'institution engage en moyenne un tiers des apprenti-es et stagiaires qu'elle forme, le reste des collaboratrices et collaborateurs étant plus aguerris (44% des CDI recrutés ont plus de 45 ans), ce qui permet une belle complémentarité au sein des équipes où toutes les catégories d'âge sont bien représentées. L'institution assume enfin pleinement son rôle d'employeur responsable avec une moyenne de 41% des engagements de personnes issues du chômage depuis 2016. Le recrutement féminin via l'OCE est même de 70% en 2020.

Cette importante présence des femmes s'explique par la mise en place d'une politique facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le télétravail, qui était déjà possible avant la crise sanitaire, va également dans ce sens. Avec ces outils, les notions d'égalité des chances et de parité ont profondément imprégné l'état d'esprit de l'institution.